

la lettre du SNMH-FO

Syndicat National des Médecins Hospitaliers Force Ouvrière



LE SNMH-FO AU CONGRES DE LA FEDERATION DES SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES DE SANTE

FORCE-OUVRIERE

Compte-rendu de mandat

Sommaire Bulletin

Janvier 2016

Page 1

Editorial

Page 2

Intervention du Dr
Olivier Varnet

Page 3

Intervention du Dr
Cyrille Venet

Page 4

Bulletin d'adhésion

La Fédération Nationale des services publics et des services de santé Force Ouvrière a tenu du 23 au 27 novembre 2015, son 27ème congrès à Reims.

Comme le soulignait le secrétaire général fédéral santé sortant :

« La Santé et son financement n'échappent pas à la volonté « réformatrice » et à la régionalisation qui va "sauver l'hôpital" et à chaque fois, des moyens sont supprimés : lits, services, personnels. Jamais les conditions de travail et d'exercice professionnel n'ont été aussi dégradées, les établissements, leurs personnels et les usagers sont victimes de la pénurie organisée. Le projet de loi Touraine ne se résume pas à la mise en œuvre du tiers payant : la logique de territoire, les réformes structurelles, les groupements hospitaliers de territoires ont clairement pour objectif de préparer la fusion d'établissements, l'accélération de la fermeture de lits, d'hôpitaux publics entiers et de 22 000 suppressions de postes. » Extrait de l'intervention de Didier BERNUS, secrétaire général de la fédération santé.

Tout au long de ce congrès, les délégués de plus d'un millier de syndicats Force Ouvrière, dont ceux des hôpitaux publics, venus de tout le pays, ont témoigné, ont décrit la situation de dégradation du système de santé auquel ils sont confrontés, ont exprimé leurs revendications et la nécessité de construire un rapport de force de toutes les catégories professionnelles pour les faire triompher face à l'austérité imposée par le gouvernement.

Le SNMH-FO tient une place toute particulière pour aider à la construction de ce rapport de force : il peut faire le lien entre les personnels hospitaliers et les médecins, entre les médecins hospitaliers et les médecins libéraux...

Le bureau national du SNMH-FO s'est réuni à Reims pendant ce congrès et deux interventions au nom du SNMH-FO ont été faites à la tribune du congrès par deux délégués mandatés.

Le bureau national du SNMH-FO réuni début décembre à Paris a décidé de publier l'intégralité de ces deux interventions dans ce bulletin comme compte rendu de mandat.

Nous souhaitons une bonne année 2016 à tous les médecins hospitaliers, que nous ayons les moyens d'obtenir l'amélioration de nos conditions de travail, du service public hospitalier et la qualité des soins pour nos malades.

Le SNMH-FO œuvrera dans ce sens à la place qui est la sienne.

Alors en 2016 : rejoignez le SNMH-FO !

au Congrès de la Fédération Santé Force Ouvrière

Mes Chers camarades, chers amis,

Le 13 novembre, un drame effroyable touchait la population parisienne. Au cours de ce drame, quelque chose a frappé tout le monde. Aussitôt l'information connue, les médecins hospitaliers et le personnel de l'APHP, ont afflué vers les services d'urgence, les services de réanimation, les blocs opératoires, vers toutes les unités où les blessés pouvaient être pris en charge, et ce, avant même que le plan blanc ne soit déclenché. C'est avec le plus grand calme et avec le plus grand professionnalisme que les blessés ont pu être recueillis, soignés, et pour certains sauvés. Et c'est grâce aux médecins et au personnel des hôpitaux de Paris que ces vies ont pu être sauvées..

Je voudrais vous livrer un témoignage d'un interne des hôpitaux parisiens :

« Jeune interne, je rentre le vendredi soir pour trouver les mauvaises nouvelles. À l'annonce de la prise d'otage, je sais ce qui va suivre : un afflux important de blessés. Je me rends donc dans le service d'urgences le plus proche vers minuit : brancarder un patient, voir les urgences « habituelles »... en gros vider le service en attendant d'avoir des nouvelles du cœur de Paris. C'est là que l'annonce du raid est donnée, que tout le monde s'organise en binômes, en attente de patients, car tout une vague de patients va arriver.

Entre temps, un grand nombre de collègues ont eu la même idée : généralistes, spécialistes, hospitaliers comme libéraux, internes et externes des hôpitaux, se ruent pour aider l'équipe de garde. J'y retrouve des camarades de la faculté, cela redonne un boost énorme au moral. Chacun selon ses moyens, ses connaissances, ses réflexes, travaille quasiment dans le silence, simplement quelques cris lancés pour un bilan, pour une radio, pour un transfert... Personne n'a jamais fait face à une telle crise, et malgré cela, tout le monde est là et travaille. On ne connaît même pas nos prénoms, seulement celui de son binôme, et on se serre les coudes. On fait face à l'afflux de plaies par balle. Le patron est là, organise, dirige, surveille le bon déroulement, encourage les équipes. On nous ramène un pack d'eau pour respirer une minute. »



Voilà comment ça s'est passé et une question se pose : Sans les lits de l'APHP que Martin Hirsch compte fermer, sans le personnel de l'APHP que Hirsch compte supprimer, comment les malades auraient-ils pu être pris en charge ?

Ce même jour, vendredi 13 novembre, des milliers de médecins libéraux affluaient pour manifester à Paris pour demander le retrait du projet de loi Touraine. Quand ils ont appris la nouvelle dans la nuit, immédiatement, la grève a cessé, ils ont doublé les effectifs des maisons médicales de garde afin de désengorger les services d'urgence, ont dressé des listes de médecins se tenant à disposition des hôpitaux.....

Ils manifestaient pour continuer à soigner les patients sans avoir à leur demander de quelle assurance complémentaire ils dépendent. Ils manifestaient pour dénoncer un système qui leur imposerait de rendre compte à ces assurances des traitements instaurés, pour défendre le libre choix du médecin par le malade contre la mise en place des réseaux de soins qui verront mutuelles et assurances imposer au patient la liste des généralistes et spécialistes qu'ils agréent. Ils manifestaient contre la remise en cause du secret médical et contre le risque d'une nouvelle baisse des taux de remboursements par la sécurité sociale, qui impliquera l'augmentation des cotisations des assurances complémentaires en proportion, aggravant les difficultés financières des patients et de leur médecin traitant .

Quelques jours plus tard, Marisol Touraine adressait une lettre de remerciements aux médecins et personnel des hôpitaux de la région Parisienne. Que dit-elle ? « Vous avez agi en héros et je vous exprime ma plus grande et sincère gratitude ».

Non, nous n'avons pas agi en héros, nous avons agi en médecins.

C'était notre devoir de médecins de porter secours aux blessés, comme c'est notre devoir de soigner nos malades. L'état d'urgence a été décrété, puis voté. Mais le mardi 17 novembre, Mme Touraine décidait de faire quand même passer sa loi qui n'aura été reportée que d'une semaine. Et elle est mise au vote aujourd'hui même !

Je vais vous lire des extraits ce que le Dr Jérôme Marty, un des organisateurs de la manifestation des libéraux qui devait avoir lieu à l'assemblée nationale le 16 novembre écrit :

« Jamais en trois ans, et j'ai vécu près de vous madame, je n'ai ressenti de votre part la moindre empathie, le moindre intérêt pour les médecins, et je vis au milieu d'eux, avec eux chaque jour, Vous avez porté une loi qui nie notre modèle sanitaire égalitaire. Je combats votre loi madame, au côté des soignants, nos valeurs nous l'imposent. Notre éthique, notre

déontologie, notre liberté et notre indépendance. Des valeurs au centre de la République, des valeurs profondément liées à l'égalité, à la solidarité, des valeurs renversées par votre loi, remplacées par la rentabilité, l'idéologie collectiviste, le marché.

Je combats votre loi et depuis ce soir du 17 novembre, comme mes frères de lutte, je vous combats vous, madame. J'étais à Paris au moment où la nuit est devenue noire, responsable parmi d'autres du mouvement de grève lancé contre votre loi. J'ai vu ce peuple soignant répondre en un instant à ce qui fait son engagement. Et nous en étions là. L'honneur eut voulu au regard de l'immense majorité des soignants engagés contre votre loi que vous la repoussiez. Ce mardi 17 novembre vous avez une fois de plus méprisé une majeure partie de la médecine de France et sans jamais répondre aux interrogations légitimes sur l'urgence à voter cette loi. »

Il existe une unité, une unité profonde entre tous les médecins, qu'ils soient hospitaliers ou libéraux. Comme nous médecins hospitaliers qui disons que nous voulons pouvoir soigner nos malades, les libéraux quand ils disent « cette loi on n'en veut pas » c'est parce qu'ils veulent pouvoir soigner leurs malades. Le SNMH FO a pris ses responsabilités en assurant aux médecins libéraux de son soutien contre le projet de loi Touraine, car nous défendons la même chose : nous voulons pouvoir soigner nos malades.

Alors je voudrais finir par la conclusion de l'interne anonyme des urgences de l'Hôtel Dieu : « *Merci à ces médecins hommes et femmes, courageux de la nuit, anonymes qui dans l'ombre ont tenté de limiter les dégâts. Se sentir utile direz-vous ? Pas tant que ça. Soigner un carnage qui n'aurait jamais dû avoir lieu, évitable, pas de quoi être fiers. Se sentir unis ? Ah, ça oui. Comme jamais.* »

Le SNMH FO, avec la Fédération FO des services publics et de santé, unis, pour les malades, a pris et prendra ses responsabilités

Compte rendu de mandat du Docteur Cyrille Venet (ancien secrétaire régional rhône alpes du sumhfo)

Intervention au Congrès de la Fédération Santé Force Ouvrière

Mes camarades,

J'ai été mandaté par mes camarades et confrères du bureau national des médecins hospitaliers Force Ouvrière (dont 7 sont ici présents à Reims) pour intervenir aujourd'hui devant des centaines de délégués de tous les hôpitaux de France.

Nous avons franchi, au niveau du syndicat des médecins une étape dans notre construction tant en terme de recrutements qu'en terme de surface d'intervention. Nous avons également acquis une expérience.

Nous subissons partout les conséquences des suppressions de postes et de lits et partout nous nous battons et lorsque nous réussissons à construire l'unité entre les médecins, le personnel et leurs syndicats alors nous obtenons des victoires. C'est à dire en fait que nous parvenons parfois à maintenir l'existant.

Nous l'avons fait à Voiron où nous avons sauvé le laboratoire voué à la fermeture, nous l'avons fait à Digne où nous avons maintenu par la grève le centre de régulation des appels grâce à l'unité FO SNMHFO AMUF CGT nous avons sauvé le SAMU 04, nous l'avons fait à Poitiers avec le service pédiatrique et la ligne de SMUR pédiatrique, nous l'avons fait à Grenoble en obtenant des postes de médecins supplémentaires aux urgences.

A Briançon nous n'avons pas réussi à réaliser cette unité. A Briançon pour une ville de 8 à 10 000 habitants il y avait plus de 20 000 signatures pour la défense de l'hôpital et de son service de réanimation mais il n'y avait pas l'unité en interne entre personnel, médecins et syndicats ni avec les UD du 05. A Briançon nous avons tenu deux AG différentes, une pour les médecins et une pour le personnel. Il eut suffi que cette unité se réalise pour sauver la réanimation aujourd'hui fermée. Unité qui aurait pu/dû s'appuyer sur les UD. Bien sûr ce n'est pas facile, c'est un combat.

La place du SNMHFO est d'aider partout où cela sera possible à réaliser cette unité. Nous sommes désormais capables de nous déplacer, de nous déplacer dans les hôpitaux et d'aider à la tenue de réunions communes médecins, personnels, Syndicats pour défendre les soins, les lits et les postes.

Abdel Sidamar Region Parisienne abdel.sidamar@laposte.net

Jean Louis Germain APHP jean-louis.germain@jvr.aphp.fr

Blandine Benet benet.blandine@gmail.com

Devignes Jean jean.devignes@aliceadsl.fr

Gonzales Basile basilegonzales@yahoo.fr

Marc Lagier m.lagier@ch-chinon.fr

Jean Luc Marquet jl.marquet@ch-riom.fr

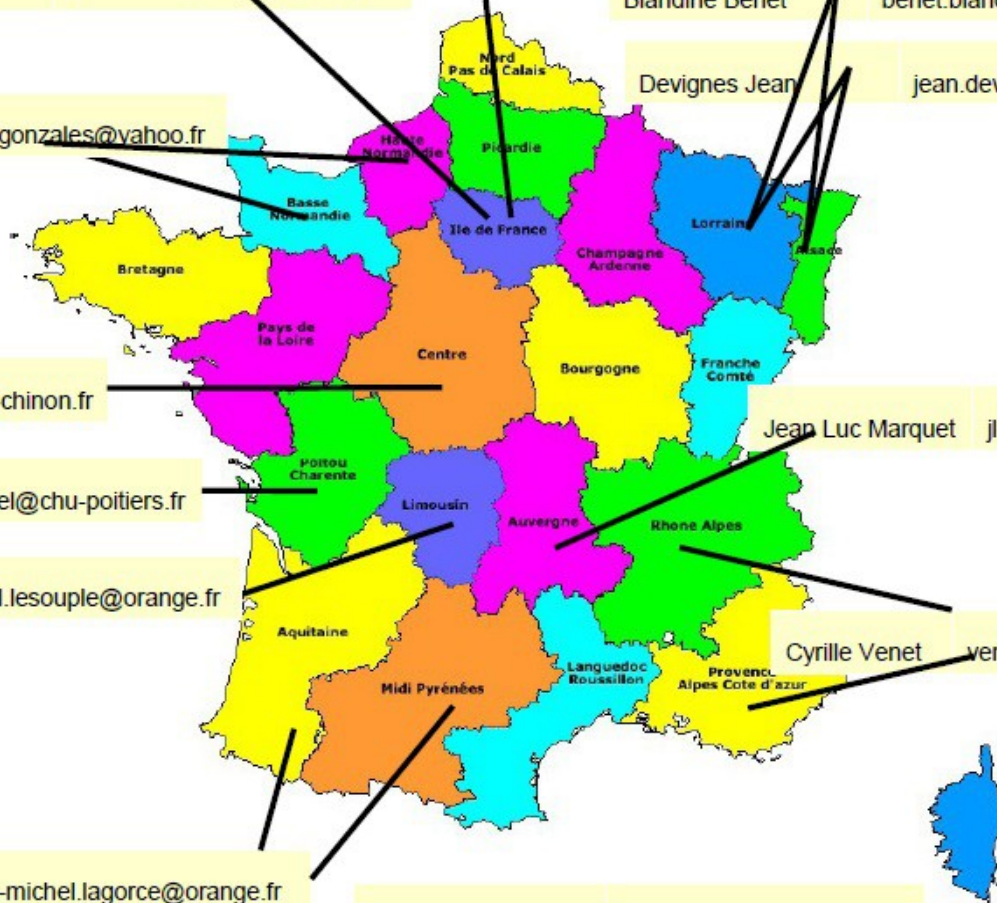
Parizel Aude Aude.Parizel@chu-poitiers.fr

Lesouple Chantal chantal.lesouple@orange.fr

Cyrille Venet venet_cyrille@yahoo.fr

Jean Michel Lagorce jean-michel.lagorce@orange.fr

Heiner Brinnel PSPH heiner@brinnel.net



Bulletin Adhésion SNMH-FO

Nom :

Prénom :

Statut actuel :

Spécialité d'exercice :

Adresse où vous voulez recevoir les courriers syndicaux :

.....

Téléphone professionnel :

Fax : Mail :

A retourner accompagné du règlement (à l'ordre du SNMH-FORCE OUVRIERE) à :

Dr Marie Paule Lemonnier, 9 rue Carrière Mainguet 75011 PARIS

TARIFS 2016

PH Temps Plein : 185 Euros

PH Temps Partiel, Assistants, Attachés Temps Plein : 115 Euros

Internes, Attachés Temps Partiel, Retraités : 85 Euros

66 % du montant de la cotisation est déductible de vos impôts.

